



Janvier - avril 2010

La lettre d'information du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE) vous informe régulièrement sur les activités, les publications et les événements du CSAO.

## SOMMAIRE

- > Alerte alimentaire au Niger
- > RPCA : Crise alimentaire et nutritionnelle dans la zone sahélienne
- > Les investissements responsables dans l'agriculture
- > Deuxième rencontre du Groupe de travail sur l'avenir du CSAO
- > Les activités du Secrétariat du CSAO
- > Les événements importants du CSAO

## > LE MOT DU DIRECTEUR

En avril 2010, le RPCA avait appelé de ses vœux la tenue d'une réunion régionale face à la crise alimentaire. Cette réunion s'est tenue à Lomé du 17 au 19 mai. Les Ministres de l'agriculture, du commerce, des affaires sociales et/ou humanitaires des pays membres de la CEDEAO ont travaillé ensemble à des réponses communes et solidaires face à la crise alimentaire et nutritionnelle qui menace certains pays de la région. Comment analyser les conclusions de cette réunion ?



**Laurent Bossard**  
Directeur a.i. du Secrétariat

En premier lieu, il faut se féliciter de manifestations concrètes de solidarité régionale. Le Bénin, le Burkina Faso, le Sénégal et le Togo ont manifesté soit par de l'aide alimentaire, soit par des facilités, leur solidarité au Niger. Les volumes sont certes relativement faibles mais, outre le fait qu'ils permettront tout de même de soulager des milliers de personnes, ils ont force de symbole. D'autre part, les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA envoient de l'argent au gouvernement du Niger (550 000 USD et 200 millions de F CFA, respectivement). Dans quelle autre région du monde en développement assiste-t-on à de telles initiatives régionales face à une crise alimentaire ?

Certes, il ne faut pas cacher que certains pays de la région ferment leurs frontières – comme cela a été particulièrement le cas en 2005 - de peur de voir d'importantes quantités de nourriture quitter le territoire national et créer la pénurie. Une longue histoire de sécheresses et de famines explique ces craintes. Il faut se garder de jugements de valeur.

Dans certains cas, un même pays ferme ses frontières et envoie de l'aide alimentaire. Le réflexe de protection des intérêts nationaux n'exclut donc pas la solidarité régionale. C'est de cette complexité que doit traiter une politique régionale de sécurité alimentaire.

Est-il possible de mettre en place un système régional d'échanges entre les stocks nationaux de sécurité alimentaire, voire de constituer un stock régional physique ou financier ? A ces questions, beaucoup répondent aujourd'hui par la négative, rappelant que ces idées ont déjà été mises sur la table à plusieurs reprises sans jamais déboucher sur du concret ; notamment dans les années '80. Pourtant, le sujet est redevenu d'actualité. Les principes généraux d'une mise en réseau des sociétés et offices chargés de la gestion des stocks de sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest (RESOGEST) ont été établis lors d'une réunion d'experts en février 2010, à Dakar.

Le CSAO consacrera son prochain Forum, prévu à Accra le 1er décembre prochain, au thème « Solidarité régionale face aux crises alimentaires : Coopération Sud-Sud et efficacité de l'aide régionale ». Le principe de ce forum est simple : prendre connaissance des expériences similaires dans d'autres parties du monde, notamment le « Regional Food Reserve Facility de la SADC », le « East Asia Emergency Rice Reserve Pilot Project », l'expérience du « Latin American and Caribbean Emergency Response Network » – une coopération entre les Gouvernements et le PAM sur la mise en place de « Sub-regional depots in Barbados, Ecuador and El Salvador », etc.



## Alerte alimentaire au Niger

### Entretien avec Modibo Traoré, Chef de bureau du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) au Niger

Facilité par Mme Julia Wanjiru

L'enquête nationale rapide sur la situation alimentaire des ménages au Niger est alarmante : 20 % de la population, soit environ 2,7 millions de personnes, nécessite un appui alimentaire urgent ; 38 % des ménages sont modérément vulnérables (ayant besoin d'une assistance à moyen terme) et 32 % des ménages sont faiblement vulnérables. Selon ce classement, les ménages les plus vulnérables disposent d'un stock alimentaire de dix jours seulement.

#### Qui sont ces populations vulnérables ?

Une campagne agro-pastorale médiocre a mis 7.8 millions de personnes en situation de vulnérabilité sévère ou modérée (soit 58,2 % de la population). Selon l'enquête publiée le 25 janvier par l'Institut National des Statistiques, la campagne 2009 a connu un déficit de production agricole de 25 % et fourrager de 67 %.

Les populations les plus touchées vivent en milieu rural et en zone agro-pastorale (26,8 % de personnes sévèrement vulnérables en zone agro-pastorale contre 16,3 % en zone agricole). Les régions de Tahoua (au nord-est de Niamey) et de Diffa (à l'extrême est du Niger) sont les plus affectées, avec respectivement 33,9 % et 32,0 % de la population en situation de vulnérabilité sévère.

#### Vous ne parlez pas des ménages urbains à faibles revenus qui à l'évidence souffrent de prix beaucoup trop élevés.

Vous avez raison. Les prix des céréales de base (mil et sorgho) ne cessent d'augmenter au fil des semaines (augmentation de 5 % du prix du sac de mil en février 2010 par rapport à la même période en 2009). C'est

pourquoi le plan de soutien s'adresse à l'ensemble de la population vulnérable au Niger, urbaine comme rurale.

#### Comment l'aide s'organise-t-elle pour répondre à cette urgence humanitaire ?

Le gouvernement a élaboré un plan de réponse qui constitue le cadre de référence des actions à mener. Il s'agit notamment de ventes des céréales à prix modérés, de distribution de vivres durant la campagne agricole, de la prise en charge des enfants malnutris, de la subvention des prix des aliments complémentaires pour le bétail. Le coût global de ce plan est de 104 milliards de F CFA (~158.8 millions d'euros). En avril, un gap de 75.8 milliards de F CFA (~115 millions d'euros) restait à couvrir.

Le gouvernement coordonne les interventions par le biais du dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires placé sous la tutelle du cabinet du Premier ministre. Ce dispositif a ses démembrements au niveau de chaque région et les départements assurent l'exécution des activités du plan de réponse, en collaboration avec les acteurs de la société civile, les ONG nationales, internationales et des agences du Système des Nations unies.

Les populations pastorales au Nord du Nigeria (notamment les villages nigériens frontaliers des États de Katsina et Daoura) sont également touchées. Y a-t-il une coopération avec les autorités nigérianes ?

Entre les autorités des États du Nord du Nigeria et celles des régions frontalières du Niger (Diffa, Zinder, Maradi)

## « L'OCHA participe à la mobilisation de ressources en faveur des agences onusiennes et des ONG afin de fournir rapidement une aide efficace à ceux qui en ont le plus besoin. »

- Modibo Traoré

un certain niveau de coopération existe : partage de l'information, préparation des transhumances des éleveurs et vaccination du cheptel. Une mission transfrontalière a été organisée au Nigeria en janvier 2010 par OCHA, avec la participation des autorités régionales nigériennes et des services techniques. Des distributions de vivres sont en cours dans le département de Daoura (État de Katsina).

### Qu'en est-il de la coordination de l'aide ?

L'État nigérien assure, à travers le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires, le leadership en ce qui concerne la fourniture de l'aide dans le cadre du plan de réponse élaboré par le gouvernement. La mise en application du plan de réponse tient compte de l'impact des différentes opérations sur les marchés locaux et régionaux à travers le Système d'Information sur les « Marchés Agricoles », qui est une structure du dispositif. Un grand effort de coordination et d'harmonisation de la fourniture de l'aide est fait par le gouvernement et mérite d'être soutenu.

Le Bureau de Coordination des Affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) assiste le gouvernement du Niger dans la coordination de la réponse des ONG et des agences du Système des Nations unies afin de couvrir les besoins des personnes vulnérables. OCHA participe à la production régulière d'information sur la situation humanitaire générale et sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle en particulier. OCHA participe également à la mobilisation de ressources en faveur des agences onusiennes et des ONG afin de fournir rapidement une aide efficace à ceux qui en ont le plus besoin.

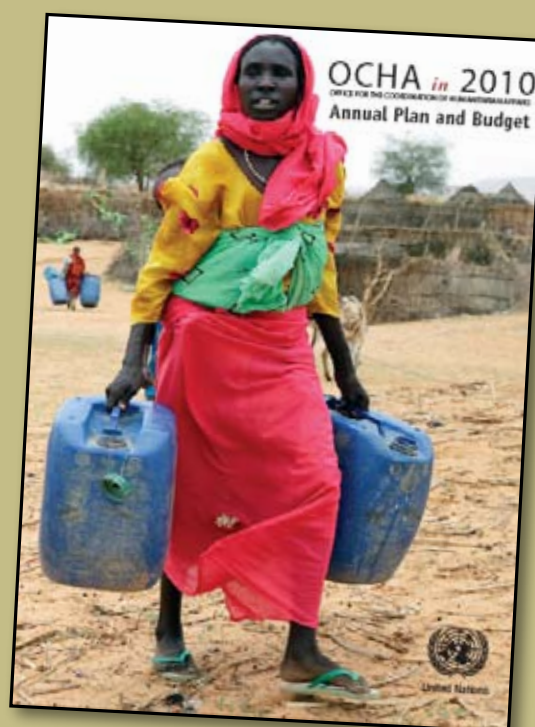
### Assistons-nous à une nouvelle crise de 2005 ?

Des leçons ont été tirées de la situation de 2005 au cours de laquelle le gouvernement et les partenaires n'étaient pas bien préparés. Depuis, des mécanismes de suivi et de réponse ont été mis en place ou renforcés et la coordination de l'assistance s'est considérablement améliorée. Si les ressources financières manquantes sont fournies à temps, le pays peut répondre de manière adéquate à l'insécurité alimentaire des populations et au problème de malnutrition des enfants de moins de 5 ans, avec l'appui des partenaires.

La production agro-pastorale du Niger étant principalement dépendante de la pluviométrie, elle restera tributaire des aléas climatiques qui, de plus en plus, subissent l'influence du changement climatique bien constaté dans ce pays sahélien. Le problème structurel s'aggrave du fait d'autres facteurs qui, eux, sont conjoncturels (hausse des prix, réduction de l'aide au développement).

Des alternatives aux cultures pluviales devront être développées (cultures irriguées), le développement de variétés à cycle court, la récupération des terres. Au niveau global, la lutte contre le changement climatique doit être renforcée. 🌱

### Pour en savoir plus...



Publication : OCHA en 2010  
<http://ochaonline.un.org/ocha2010>

Pour en savoir plus sur les travaux de l'OCHA :  
<http://ochaonline.un.org> et [www.reliefweb.int](http://www.reliefweb.int)

## RPCA : Crise alimentaire et nutritionnelle dans la zone sahélienne

Réunion du Réseau de prévention des crises alimentaires dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest  
Paris, le 09 avril 2010



Photo: Abdoukarim Dankoulou, CILSS

Les membres du RPCA discutent de la situation alimentaire et nutritionnelle dans la région du Sahel au Centre de conférences de l'OCDE

Le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) et le CSAO réunissent les membres du Réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest, à Paris les 8-9 avril 2010.

Les membres du Réseau confirment à l'unanimité que la zone sahélienne fait face à une crise alimentaire et nutritionnelle sérieuse. Cette analyse fait suite aux évaluations annuelles des récoltes et de la sécurité alimentaire dans les pays, aux réunions des dispositifs de prévention et de gestion des crises alimentaires ainsi qu'aux appels lancés par les pays.

Les experts et représentants des organisations régionales ouest-africaines (CILSS, CEDEAO), des agences d'aide bi- et multilatérales (France, États-Unis, Union Européenne), des organisations internationales (PAM, FAO, UN-OCHA), des ONG spécialisées (Oxfam, Afrique Verte, Save the Children), des organisations paysannes (Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest - ROPPA) ont confirmé le caractère préoccupant de la situation dans la zone sahélienne en raison d'une production céréalière médiocre, de ressources fourragères très insuffisantes, de troupeaux en mauvais état et de prix alimentaires élevés. La situation nutritionnelle déjà précaire des enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes ou allaitantes se dégrade et les taux de malnutrition aiguë dépassent le seuil d'urgence au Niger et au Tchad.

Les membres du Réseau ont examiné dans le détail les outils d'intervention utilisables dans les délais imposés par la crise et produit des recommandations. Ils ont demandé à la Commission de la CEDEAO d'organiser aussi vite que possible, une réunion de ses pays membres destinée à apporter une réponse régionale complémentaire aux efforts déjà engagés par les Etats et leurs partenaires. Il s'agit en particulier de veiller à la fluidité des échanges régionaux. 🇳🇪

### Réunion extraordinaire de la CEDEAO

À la suite des recommandations du RPCA, la CEDEAO a organisé une réunion extraordinaire des Ministres en charge de l'agriculture, du commerce, des actions sociales et/ou humanitaires des pays membres de la CEDEAO sur la crise alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest.

Cette réunion a débouché sur des annonces d'aide en nature au Niger de la part de plusieurs pays de la région. Ces annonces complètent les aides en argent apportées par les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA. Des mesures de facilitation de la circulation des troupeaux ont été décidées.

Les problèmes de fermeture de certaines frontières aux céréales ont été abordés mais pas résolus. La mise en oeuvre d'une stratégie régionale de gestion solidaire des stocks de sécurité alimentaire semble plus que jamais nécessaire (voir infra). En outre, les ministres ont fortement recommandé la mise en place d'un fonds régional d'échange des produits vivriers, de même que la constitution de stocks physiques alimentaires au niveau régional.

La crise alimentaire actuelle touche, une fois de plus, la zone sahélienne de l'Afrique de l'Ouest dont les fragilités structurelles face aux accidents climatiques doivent faire l'objet d'une attention particulière. Elle confirme la nécessité de mener à bien le processus de négociation de la Charte de prévention et de gestion des crises alimentaires.

> **Contact :** [sibirijean.zoundi@oecd.org](mailto:sibirijean.zoundi@oecd.org)

**RPCA :** [www.food-security.net](http://www.food-security.net)

**SWAC :** [www.westafricaclub.org](http://www.westafricaclub.org)

**CILSS :** [www.cilss.bf](http://www.cilss.bf)

# Les investissements responsables dans l'agriculture

L'Afrique de l'Ouest est représentée à la 12<sup>e</sup> Table ronde sur la liberté des investissements



Photo: Ben Stanford OECD / CSAO

« Comment peut-on définir des principes à haut niveau et des règles d'investissement sans la participation des pays africains qui sont directement concernés ? »

M. Alain Sy TRAORE, Administrateur principal du Programme Filières production et marchés - CEDEAO

Sur l'appui du Secrétariat du CSAO, la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Commission CEDEAO) a été invitée à participer à la table ronde de l'OCDE sur la liberté de l'investissement (TRI), la sécurité nationale et les industries stratégiques, qui s'est tenue à Paris le 26 mars 2010.

M. Alain Sy TRAORE, Administrateur principal du Programme Filières production et marchés, qui représentait la CEDEAO à cette réunion, s'est adressé aux participants durant la discussion sur « Les investissements responsables dans l'agriculture ».

« Je souhaite avant tout vous remercier d'avoir la possibilité de participer à cette discussion, car c'est la première fois que la Commission de la CEDEAO participe à ce processus » a déclaré M. Traoré durant la réunion.

L'investissement étranger continue à jouer un rôle important dans la croissance de la production agricole en Afrique de l'Ouest. Si ces investissements peuvent présenter des avantages, comme l'amélioration de la productivité des terres et des infrastructures agricoles, ainsi que la création d'emplois, les transactions foncières des entreprises multinationales insuffisamment réglementées sont aussi porteuses de nombreux dangers. L'insécurité alimentaire, la dégradation de l'environnement et les infractions aux droits de l'homme, pour n'en citer que quelques exemples, imposent la nécessité d'une réglementation internationale en matière d'investissements fonciers responsables.

## Tables rondes sur la liberté d'investissement

Les tables rondes sur la liberté d'investissement, organisées sous l'égide du Comité de l'investissement de l'OCDE depuis 2006, offrent un cadre de dialogue intergouvernemental sur les moyens pour les gouvernements de concilier la nécessité de préserver et de renforcer l'ouverture du cadre international d'investissement, et le devoir de protéger les intérêts essentiels de leurs peuples sur le plan de la sécurité.

Le dialogue se poursuit dans le cadre d'une série de tables rondes auxquelles participent les pays de l'OCDE, les pays non membres signataires de la Déclaration de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales.

Il est essentiel d'améliorer les politiques et les cadres d'investissement. C'est pour cette raison que l'Afrique de l'Ouest souhaite participer au dialogue avec l'OCDE sur les Lignes directrices et les principes éthiques régissant les investissements multinationaux. La Table ronde de l'OCDE sur la liberté d'investissement offre un cadre adapté pour ce dialogue.

Les États membres de la CEDEAO regroupent environ 300 millions d'habitants. M. Traoré a insisté sur l'importance d'associer les États d'Afrique de l'Ouest et leurs habitants à la formulation de lignes directrices sur les investissements responsables dans l'agriculture et à la définition de cadres efficaces d'investissement tant pour les investisseurs locaux que pour les investisseurs étrangers.

« Comment peut-on définir des principes à haut niveau et des règles d'investissement sans la participation des pays africains qui sont directement concernés ? » a demandé M. Traoré. « Il est plus important encore de se demander comment l'OCDE peut nous accompagner dans la mise en œuvre de ces principes universels selon des modalités qui soient satisfaisantes pour les pays membres de l'OCDE et pour les pays en développement, dans le contexte particulier de la politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP) et les pressions exercées sur les États d'Afrique de l'Ouest par les investisseurs des pays développés ».

## Rôle du CSAO dans le dialogue entre l'OCDE et l'Afrique de l'Ouest

Le Secrétariat du CSAO s'est félicité d'avoir pu faciliter la présence de la Commission de la CEDEAO aux tables rondes de l'OCDE sur la liberté d'investissement. Le Secrétariat du CSAO a notamment pour rôle d'établir des liens entre les pays de l'OCDE et ceux d'Afrique de l'Ouest en vue de faciliter le dialogue concernant les actions sur les questions économiques, notamment celles relatives à l'investissement et au financement de l'agriculture ; aux politiques d'investissement, à la formulation de règles et de directives, au soutien technique ; au développement institutionnel et au renforcement des organisations.

« L'Afrique inter-tropicale dispose d'un vaste potentiel de terres agricoles non exploitées aujourd'hui. Elle dispose aussi de l'un des plus gros potentiels miniers du monde. C'est la raison pour laquelle les investissements ont commencé à augmenter très rapidement et de manière très significative et cette tendance va se

## Les investissements responsables dans l'agriculture (suite)

poursuivre » a déclaré Laurent Bossard, Directeur ad interim du Secrétariat du CSAO. « C'est pourquoi cette région du monde doit être intégrée aux dialogues sur les politiques, en particulier comme à celui qui se déroule dans le cadre des tables rondes de l'OCDE sur la liberté d'investissement. »

Le Secrétariat du CSAO encourage aussi un dialogue à l'échelle régionale sur les investissements fonciers en Afrique de l'Ouest. Il collabore étroitement avec le Rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation, l'organisation mondiale pour l'alimentation (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'ILC (International Land Coalition), la Banque Mondiale et les organisations régionales (CEDEAO, Union africaine, CILSS, UEMOA).

### Collaboration entre l'OCDE et la CEDEAO

Créée en 1975, la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est une organisation régionale intergouvernementale regroupant 15 pays ouest-africains. La CEDEAO et le CSAO ont signé en 2006 un « cadre pour la coopération » qui définit les domaines prioritaires en vue de mener des activités communes. Ils travaillent ensemble dans les domaines suivants : agriculture (ECOWAP), coopération transfrontière, stratégies régionales post-conflits et migrations. La CEDEAO et le CSAO réalisent des publications communes, comme le Rapport sur l'Afrique de l'Ouest et l'Atlas régional de l'Afrique de l'Ouest. Ils diffusent des données et des informations à jour sur l'Afrique de l'Ouest pour enrichir la réflexion sur les perspectives de développement d'Afrique de l'Ouest.

« Nous travaillons déjà avec l'OCDE dans plusieurs domaines a fait observer M. Traoré. Le fait d'avoir été invité à cette table ronde montre que nos efforts de collaboration se poursuivent dans la bonne direction. »

M. Traoré a signalé que la Commission de la CEDEAO a déjà adopté une directive sur l'harmonisation des politiques et des lignes directrices applicables au secteur minier dans les États de la CEDEAO, en vue de définir un code régional d'investissement dans ce secteur. La CEDEAO organise actuellement des ateliers destinés à sensibiliser les États à la mise en œuvre des mesures définies dans cette directive.

### Les investissements responsables dans l'agriculture et les instruments de l'OCDE

Les instruments de l'OCDE relatifs aux investissements pourraient permettre de faciliter et d'accélérer les travaux sur « les investissements responsables dans l'agriculture ». Ces instruments encouragent l'ouverture aux investissements internationaux, la conception et la mise en œuvre de politiques publiques responsables dans les pays d'origine et dans les pays d'accueil des investissements, l'adoption de comportements responsables de la part des entreprises par les investisseurs, et la coopération internationale.

Le CSAO jouera un rôle clé dans la réflexion sur l'applicabilité de plusieurs instruments aux réalités de l'Afrique de l'Ouest, notamment les suivants :

**Le Cadre d'action pour l'investissement (PFI)** donne des indications sur la mise en place d'un cadre propice pour les investissements, tant au plan intérieur qu'au niveau international.

**Les Lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (Lignes directrices EMN)** formulent des recommandations destinées à encourager les entreprises à adopter des comportements responsables dans de nombreux domaines (main-d'œuvre, environnement, lutte contre la corruption, etc.) et leur mise en œuvre bénéficie du soutien de dispositifs comme les points de contact nationaux (PCN) qui ont été mis en place dans chacun des 42 pays adhérant aux Lignes directrices.

**L'Outil de sensibilisation au risque de l'OCDE destiné aux entreprises multinationales dans les Zones à déficit de gouvernance (Outil WGZ)** offre des lignes directrices pour les investisseurs opérant dans des zones dont les gouvernements sont incapables ou peu désireux d'assumer leurs responsabilités. ↴

Pour plus de renseignements sur les instruments d'investissement de l'OCDE : [www.oecd.org/daf](http://www.oecd.org/daf)

## Prochaines étapes

### Poursuite du dialogue sur l'investissement responsable

Organisée par le CSAO en collaboration avec le Rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation, une session de travail sur le thème « Les investissements fonciers en Afrique de l'Ouest : perspectives régionales et défis mondiaux » s'est tenue à Paris le 26 mai 2010. Le CSAO a invité les participants aux tables rondes sur la liberté d'investissement à prendre part à cette session de travail en vue de poursuivre le dialogue sur les principes et normes relatifs à l'investissement responsable dans le secteur agricole.

La réunion a permis d'examiner les principes régionaux et internationaux actuellement en vigueur pour les investissements, dans la mesure où ils s'appliquent aux défis spécifiques à l'Afrique de l'Ouest ; l'utilisation que l'on peut faire des instruments de l'OCDE sur les investissements pour aider la communauté internationale à élaborer des politiques fondées sur les principes directeurs existants ; et la possibilité d'aborder les investissements fonciers sous trois angles : les droits humains, les politiques foncières et les cadres d'investissement.

### Mise en place d'un processus commun entre le gouvernement du Burkina Faso, CSAO – Initiative OCDE-NEPAD pour l'investissement en Afrique

Le Burkina Faso a adopté plusieurs mesures en vue d'accroître les investissements productifs dans le secteur agricole, conformément à ses objectifs de développement national. Ces initiatives, à savoir le Programme sectoriel de développement rural productif et le Programme national d'investissement agricole, contribuent à la politique agricole régionale de la CEDEAO (ECOWAP), laquelle s'inscrit dans les directives du Programme d'ensemble pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP) du NEPAD et la Politique agricole de la UEMOA (PAU). Dans ce cadre, le CSAO/OCDE coordonne, conjointement avec l'Initiative OCDE-NEPAD pour l'investissement en Afrique et les autorités du Burkina Faso, un examen de ses politiques de promotion des investissements durables dans l'agriculture de ce pays. En s'appuyant sur le Cadre d'action pour l'investissement de l'OCDE, cet examen vise à renforcer la coordination et la convergence des différentes politiques.



## Deuxième rencontre du Groupe de travail sur l'avenir du CSAO

Le Groupe d'Orientation des Politiques (GOP) du CSAO a décidé de « repenser le Club ». Ce processus de réflexion vise à redéfinir les orientations stratégiques et les modes de fonctionnement du CSAO, revisiter le positionnement de son Secrétariat, de manière à assurer un engagement plus durable et actif de ses membres et bailleurs de fonds, du Sud comme du Nord.

Une première session du Groupe de travail a été tenue avec succès le 2 février 2010 au siège de l'UEMOA, à Ouagadougou (Burkina Faso), où il a été décidé de constituer un groupe de travail présidé par M. Soumaïla Cissé, Président de la Commission de l'UEMOA. Le groupe est représenté par deux autres experts ouest-africains ; M. Jean de Dieu Somda, Vice-Président de la Commission CEDEAO, et M. Issa Martin Bikienga, Secrétaire exécutif adjoint du CILSS. Trois experts indépendants du Nord ont aussi contribué à ce groupe de travail : M. Hermann Spirik, M. Jean-Luc Virchaux et M. Raymond Weber.

Lors de sa deuxième réunion, tenue à Paris, les 15 et 16 mars dernier, le Groupe de Travail sur l'Avenir du CSAO (GTAC) a invité des personnalités ayant marqué l'histoire du Club ; sa fondatrice Anne de Lattre, Roy Stacy (ancien Directeur), Jean-Marc Pradelle (ancien Directeur adjoint), John Igué (ancien conseiller du Directeur) et Jean-Marie Cour (instigateur de l'étude des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest). Le GTAC a également pris connaissance des travaux de l'OCDE sur l'Afrique (au-delà du CSAO). Il a fait le point sur les instituts de recherche africains.

La proposition finale du GTAC sera présentée à la prochaine rencontre du GOP le 15 juin 2010 à Paris. 🇳🇵

> Contact : [laurent.bossard@oecd.org](mailto:laurent.bossard@oecd.org)

Première photo : M. Jean de Dieu Somda, Vice-président de la CEDEAO ; M. Laurent Bossard, Directeur a.i., Secrétariat du CSAO ; Mr. Issa Martin Bikienga, Secrétaire Exécutif du CILSS.

Deuxième photo : M. John Igué, chercheur, ancien conseiller au CSAO/OCDE ; M. Raymond Weber, expert indépendant ; M. Jean-Marie Cour, initiateur de l'étude sur les Perspectives à Long Terme en Afrique de l'Ouest (WALTPS).

Troisième photo : Mme Anne de Lattre, fondatrice du Club du Sahel et ancien Directeur du Secrétariat.

## Les activités du Secrétariat du CSAO

### > Réunion Annuelle de Coordination CEDEAO/Partenaires Techniques et Financiers

#### **Abuja (Nigeria), 25-26 janvier 2010**

La réunion portait sur le thème « Renforcement de la Coordination pour une Efficacité des Appui à l'Intégration Régionale ». Des progrès ont été reconnus en matière de paix, de sécurité, d'approfondissement de la mise en œuvre des politiques sectorielles et de renforcement des capacités. Les recommandations ont porté sur la nécessité d'une plus grande coordination régionale de l'aide.

> Contact : [sibirijean.zoundi@oecd.org](mailto:sibirijean.zoundi@oecd.org)

### > Financement de la politique agricole régionale (ECOWAP/PDDAA)

#### **Lomé (Togo) 01-04 février 2010**

Après une Conférence internationale sur le sujet en novembre 2009 à Abuja, il s'agissait de donner une suite aux conclusions votées. Les participants ont convenu d'une feuille de route au niveau national et régional (priorité à l'opérationnalisation du financement, appui au Réseau de Prévention des crises alimentaires (RPCA), etc.)

> Contact : [sibirijean.zoundi@oecd.org](mailto:sibirijean.zoundi@oecd.org)

### > Les implications sécuritaires du changement climatique au Sahel (SICCS)

#### **Berlin (Allemagne) 22 février 2010**

A l'invitation de Peter Fahrenholtz, chef de la division Afrique centrale et occidentale du Ministère des Affaires étrangères allemand, le Secrétariat du CSAO a présenté son étude et ses résultats immédiats. Une collaboration a été évoquée pour intégrer variables environnementales et alerte préventive des conflits en Afrique.

> Contact : [philipp.heinrigs@oecd.org](mailto:philipp.heinrigs@oecd.org)

> **La gestion des stocks de sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest**

**Dakar (Sénégal) 24 – 26 février 2010**

Organisée par le CILSS, cette réunion avait pour but d'échanger sur l'opérationnalisation de la mise en place du Réseau des sociétés et offices chargés de la gestion des stocks de sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest (RESOGEST). Ce réseau traduit l'engagement des Etats pour la fourniture d'une réponse régionale en matière de gestion des crises alimentaires.

> **Contact :** [sibirijean.zoundi@oecd.org](mailto:sibirijean.zoundi@oecd.org)

> **Comité de pilotage pour l'investissement agricole durable au Burkina Faso**

**Ouagadougou (Burkina Faso), 8 – 12 mars 2010**

Une équipe d'experts burkinabés et de l'OCDE a rencontré le Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH) du Burkina Faso pour réaffirmer l'importance des investissements dans le secteur agricole, et offrir un cadre régulateur afin d'élaborer une « loi d'orientation générale pour l'agriculture » d'ici début 2011.

> **Contact :** [leonidas.hitimana@oecd.org](mailto:leonidas.hitimana@oecd.org)

> **Réseau des organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA),**

**Ouagadougou (Burkina Faso) 19-21 mars 2010**

Dans la continuité du Comité de Pilotage de l'audit du ROPPA, le Secrétariat du CSAO et le ROPPA se sont réunies pour examiner les offres de bureaux conseils et discuter des modalités de mise en œuvre de l'audit institutionnel et organisationnel. Il a été décidé que le Secrétariat du CSAO organiserait une table ronde des partenaires du ROPPA courant juin 2010.

> **Contact :** [sibirijean.zoundi@oecd.org](mailto:sibirijean.zoundi@oecd.org)

> **Conseil des ministres et conférence des chefs d'Etat du CILSS**

**N'Djamena (Tchad) 23 et 24 mars 2010**

Les chefs d'état du CILSS ont officiellement lancé le processus de transformation du CILSS en un agence spécialisée de la CEDEAO chargée de la lutte contre la désertification, du développement rural, de la gestion des ressources naturelles et des changements climatiques tout en préservant son identité et son autonomie.

> **Contact :** [laurent.bossard@oecd.org](mailto:laurent.bossard@oecd.org)

> **La situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest**

**Lomé (Togo), 30 mars – 02 avril 2010**

**Cotonou (Bénin), 30 mars – 02 avril 2010**

Face à la menace d'une crise alimentaire dans l'Est du Sahel, ces réunions ont demandé aux gouvernements de renforcer leurs actions d'urgence et de mettre en place des mesures préventives. Les membres de la CEDEAO ont élaboré un Plan d'Investissement au sein des programmes nationaux d'investissement agricole (PNIA) et du pacte régional. Il a aussi été décidé de renforcer la synergie entre le CILSS, le CSAO et la CEDEAO.

> **Contact :** [sibirijean.zoundi@oecd.org](mailto:sibirijean.zoundi@oecd.org)

## Les événements importants du CSAO

16-17 avril	Atelier d'échange sur les transactions sur les terres en Afrique de l'Ouest, Ouagadougou (Burkina Faso)
26-27 avril	Conférence annuelle de la Banque Mondiale sur le droit foncier et l'administration, Washington (Etats-Unis)
3-7 mai	3 <sup>e</sup> Convention extraordinaire et 5 <sup>e</sup> Convention ordinaire du ROPPA : « Agriculture, alimentation et nutrition en Afrique de l'Ouest : rôles et responsabilités des exploitations familiales agricoles », Grand-Bassam (Côte d'Ivoire)
11-12 mai	'Le renforcement de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : Quel rôle pour l'UE ?', Présidence espagnole de l'UE, Bruxelles (Belgique)
17-18 mai	3e réunion du Groupe de travail sur l'avenir du CSAO, Ouagadougou (Burkina Faso)
26 mai	Réunion « Les investissements sur les terres en Afrique de l'Ouest : perspectives régionales et enjeux globaux », OCDE, Paris (France)
26-28 mai	Conférence de l'Union interparlementaire sur « le rôle des parlementaires dans le combat contre le trafic et la traite d'enfants en Afrique de l'Ouest », Cotonou (Bénin)
15 juin	Réunion du Groupe d'Orientation des Politiques, OCDE, Paris (France)

Lettre d'information du CSAO - contact : [benjamin.stanford@oecd.org](mailto:benjamin.stanford@oecd.org)

